

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-190

présenté par

Mme Lorho, M. Allegret-Pilot, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bilde, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Casterman, M. Chenu, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, M. Dragon, M. Dufosset, M. Evrard, Mme Galzy, M. Giletti, Mme Griseti, M. Guitton, M. Guibert, M. Houssin, M. Jenft, Mme Joncour, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Lioret, M. Lottiaux, M. David Magnier, M. Markowsky, Mme Marais-Beuil, Mme Martinez, M. Meizonnet, Mme Ménaché, M. Meurin, M. Monnier, M. Muller, Mme Parmentier, Mme Pollet, M. Rambaud, M. Rancoule, Mme Rimbert, M. Rivière, Mme Roullaud, Mme Roy, M. Sanvert, Mme Sicard, M. Taché de la Pagerie, M. Tesson, M. Weber, Mme Josserand, M. Golliot, M. Gonzalez, Mme Grangier, M. Jolly, M. Tivoli et Mme Florence Goulet

ARTICLE 45**ÉTAT G - LISTE DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE****Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité				
--	--	--	--	--

Après l'alinéa 47, insérer l'alinéa suivant :

« Taux d'exécution des obligations de quitter le territoire français ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet indicateur doit permettre de mesurer l'état de l'application des mesures d'obligations de quitter le territoire délivrées par la préfecture.

Il doit permettre de mesurer le taux de respect de cette mesure administrative et de déterminer l'évolution du nombre de séjours irréguliers sur notre territoire.

Mode de calcul : le numérateur prend en compte le nombre de personnes ayant effectivement quitté

le territoire à la suite d'une OQTF au cours de l'année 2024. Le dénominateur prend en compte le cumul du nombre des personnes ayant fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire au cours de l'année 2024.

Périodicité : annuelle.